

Année 2018-2019

Procès verbal du conseil d'école n°2 datant du 7 juin 2019

Étaient présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Bonouvrier, Mme Bonnefoy, Mme Caty, Mr Caty, Mme Vachet, Mme Van de Castele

Représentants des communes et du S. I. V. O. S. : Mr Contesse, Mme Schollaert

Enseignants : Mme Auribault, Mme Pretot, Mme Seignemorte, Mme Segut, Mme Vairalles

Excusés : Mr Bracquemond, Mme Pommier, Mr Niot, Mr Zadoinoff

Ordre du jour :

Ce dernier conseil d'école est l'occasion de vous faire part de notre gratitude car, comme vous le verrez tout au long de ce conseil, nous avons de nombreuses personnes à remercier : les maîtresses pour leur engagement et la qualité de leur travail, le SIVOS, pour le soutien financier et les parents d'élèves pour la réussite des différentes manifestations (par exemple, 28 parents sont volontaires pour organiser la fête de l'école).

**I. Bilan des projets de la coopérative scolaire**

DÉPENSES	RECETTES
Sortie avec nuitée : - 4 350 € Dont 2 100 € de participations	Marché de Noël : + 1 000 €
Sortie « ski de fond » : - 1 380 €	Fromages : + 550 €
Visite du collège : - 75 €	Photos de classe : + 500 €
Sortie à Dole : - 100 €	Saucissons : + 1 100 €
Fête des gens qu'on aime : - 250 €	Subvention : + 1 000 €
Chasse au trésor : - ... €	Fête de l'école : + ... €
- 4 055 €	+ 4 150 €

Le bilan de la coopérative scolaire est équilibré pour cette année. Il est à noter que c'est la subvention de 1 000€ du SIVOS qui nous permet cet équilibre.

Nous détaillons brièvement chacune des lignes de ce tableau.

## Dépenses :

Voyage avec nuité : Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un voyage dans l'Yonne : visite de la pyramide du loup et du château de Guedelon. Ils ont dormi au château de Saint-Fargeau. Une seule élève n'y a pas participé pour des raisons personnelles. Une participation de 60€ a été demandé pour chaque enfant, soit la moitié du coût de la sortie. Quelques familles ont été reçues afin qu'elles nous donnent leur avis sur ce tarif. Elles ont toutes pu participer financièrement.

Les élèves et les maîtresses ont apprécié ce voyage. Les parents ont aimé avoir des nouvelles via le site internet de l'école.

Mme Bonnefoy fait part aux enseignantes des remerciements de l'ensemble des parents.

La journée à la neige pour les élèves de la petite section au CE1 s'est également bien déroulée. Celle-ci était gratuite.

Les parents d'élèves ont apprécié d'avoir la liste des achats spécifiques en avance. Ils ont ainsi pu emprunter le matériel ou profiter d'achat d'occasion.

Certains parents ont été déçus de ne pas pouvoir accompagner: les accompagnatrices étaient des étudiantes de l'Ecole Supérieure du Professorat des Ecoles. Les enseignantes ont préféré cette solution car elle garantissait l'équité entre les enfants. De plus, lors des sorties « découverte », il est fréquent que les enfants dont les parents sont présents osent moins s'engager dans l'activité.

Journée à Dole: Les CE1/CE2 s'y rendent pour rencontrer leurs correspondants. C'est l'aboutissement d'un projet qui a duré toute l'année scolaire.

Il était prévu que les CM profitent du bus pour aller faire une course d'orientation à Dole. Leur comportement n'a pas permis à Mme Vairelles de confirmer cette sortie.

Visite du collège d'Echenon pour les futurs élèves de 6ème.

La chasse au trésor (course d'orientation) est organisée sur une matinée « bienvenue à l'école ».

Les élèves prépareront leur pique-nique en classe. Aucune participation n'est demandée aux parents grâce au bilan financier de l'année et à l'investissement de certains : marché de Noël, fête de l'école...

Mr Contesse attire notre attention sur les travaux qui seront effectués dans le parc jusqu'au jeudi 12 juin. Les enseignantes organiseront donc la chasse au trésor à l'école.

Natation: Les 11 séances de natation sont prévues. L'intégralité de cette activité est financée par la communauté de communes, y compris le transport.

Grande lessive : C'est une installation plastique mondiale à laquelle tout le monde est invitée à participer. Des parents sont venus aider les enfants à créer puis installer l'exposition. Les enseignantes reconduiront cette action l'an prochain.

English days : C'est un projet que nous avons préparé dès le début d'année. Nous nous sommes inspirées de l' « English Camp » auquel Mme Seignemorte et Mr Chopin avait participé il y a deux ans. Mme Vairelles y a également assisté l'an dernier. Les maîtresses ont parlé anglais pendant 2 jours. Toutes les classes étaient mélangées afin que les élèves plus âgés aident les plus jeunes. Cela a permis également de faire les cadeaux « pour les gens qu'on aime » par fraternité.

Jardin : De nombreux parents nous ont aidé à installer le jardin afin que les élèves puissent planter des légumes. Le compost a été installé.

Autre investissement de la coopérative : arc, slake line, livres, cuisine, jeux...

## Recettes :

### Photo de classe :

Le changement de photographe décidé cette année a eu des points positifs : site internet avec accès sécurisé, choix des produits, prénom des enfants sur les trombinoscopes...

Mais, de nombreux parents se plaignent de la qualité des photographies et le délai de livraison a été dépassé de plus d'un mois.

Les représentants des parents d'élèves sont contre un remboursement par la coopérative scolaire. Mme Schollaert nous informe que le délai est du fait du fournisseur. De plus, le photographe a ajouté un effet de « halo » sur les photos, certaines pourront peut-être être demandées en original.

Décision : faire passer un mot dans les cahiers de liaison pour recenser les problèmes avant de prendre attache avec le photographe.

Vente de saucissons : Il manque des saucissons qui ont été perdus pendant le transport. Nous allons en recommander.

## **II. Préparation de l'année prochaine**

### 1. Prévision d'effectifs

L'effectif total prévu pour l'année prochaine est de 93 élèves répartis ainsi :

- 4 TPS + 6 PS + 14 MS = 24 (Mme Labaune)
- 11 GS + 12 CP = 23 (Mme Pretot)
- 7 CE1 + 13 CE2 = 20 (Mme Seignemorte)
- 12 CM1 + 14 CM2 = 26 (Mme Vairelles)

Mme Seignemorte et Mme Labaune reprendront leur classe à plein temps l'année prochaine.

### 2. Budget (S. I. VO. S.)

La dotation du S. I. VO. S. par enfant est de 53,88€. Nous avons donc un budget pour l'école de 5 064,72€.

Nous avons dépensé une partie de ce budget pour investir dans une structure haute de motricité.

Pour cette année 2019, nous avons déjà dépensé : 3 965,71€, il nous reste donc 1 099,01€.

Le S. I. VO. S. a également répondu favorablement à notre demande de meubles s'élevant à 300,30€. Nous attendons leur livraison.

Il a été attribué à la coopérative scolaire une subvention de 1 000 € pour le voyage scolaire.

### 3. Fournitures scolaires et opération « Trousse Ecole »

Vote des listes de fournitures demandées.

Faut-il poursuivre l'opération « Trousse école » ?

Décision : reconduire l'opération comme l'année précédente.

Laisser à la charge des parents : cartable, trousse, pochette, agenda (pour les CM)

Les enseignantes demandent aux parents d'indiquer le nom de l'enfant sur chaque fourniture, y compris les crayons.

Les élèves auront toujours besoin de chaussons. Les enseignantes conseillent des chaussons fermés type « gymnastique », marqués au nom de l'enfant.

Les CM2 qui ont déjà participé à l'opération « trousse école » en CM1 se verront proposer un réassort à moitié prix car ils ont pris grand soin de leur matériel cette année.

Attention à ne pas mélanger le budget du SIVOS avec le budget « trousse école ».

### III. L'école et les parents

#### 1. La fête des gens qu'on aime

Nous avons eu deux retours de parents sur cette activité. Je les ai transcrits en bleu ici et modifiés quelque peu pour garantir l'anonymat des auteurs. Ils serviront de point d'appui pour justifier notre choix.

« Bonjour, pourquoi retirer ces deux fêtes aux enfants ? Si c'est pour l'absence ou la perte d'un parent, pourquoi ne pas l'adapter plutôt aux enfants concernés ? Si c'est pour des conflits familiaux, cela ne concerne pas les enfants ! Les enfants ayant perdu un parent ne vivent pas seuls, ils ont un être cher « qui prend le rôle ». Pourquoi retirer ça à des enfants qui ont leur parents dans la majorité des cas ? Pourquoi ne pas demander aux familles concernées ce qu'elles préfèrent face à l'absence ou la perte d'un ou des parents ?

C'est, en effet, l'argument qui nous a motivé à mettre en œuvre cette « fête des gens qu'on aime » cette année. Nous y pensions toutes depuis longtemps mais la perte d'un parent de l'école cet été a été la raison supplémentaire qui nous a poussé à le faire. *Pourquoi ne pas demander aux familles concernées ?* Parce qu'à l'école, tous les enfants sont à égalité, quelque soit leur famille. Il y a des enfants qui ont perdu un parent, d'autres qui ne voient plus un des deux, d'autres qui sont en famille d'accueil, d'autres qui ont une famille monoparentale, homoparentale... Nous avons donc cherché une solution qui puisse s'adapter à toutes les familles.

*Pourquoi ne pas avoir demandé à nous tous parents notre avis ? (Il y a 132 parents à l'école.)*

*La fête des mères/pères est obligatoirement retiré de toutes les écoles ??*

Non mais elle n'est pas obligatoire et de plus en plus d'écoles choisissent la même solution que nous. Les enseignantes sont uniquement contraintes de respecter les programmes scolaires et de conduire tous les apprentissages qui y figurent. La confection de deux cadeaux nous prenait trop de temps et ne remplissait pas assez d'objectifs d'apprentissage. C'est également la raison pour laquelle nous avons intégré l'élaboration du cadeau aux *English Days*.

*Personnellement si l'un de nous deux venait à disparaître, nous aimerions que nos enfants continuent à fêter ces deux fêtes, à faire leur création à l'école qui les rendent si fiers (fierté des parents aussi et conservé depuis leurs naissances) et y déposer sur la tombe !*

Si tel est le souhait de l'enfant, il pourra le faire en partageant le cadeau confectionné. Nous ne préférons pas choisir à sa place en l'obligeant pendant deux jours à faire un cadeau pour une personne qu'il ne verra plus jamais.

*Pourquoi leur retirer ça ? Pourquoi faire « à la place » de ceux des fêtes des mères/pères !! Pourquoi*

les obliger à faire pour d'autres pour la période des fêtes des mères/pères !  
C'est comme si on reprochait à nos enfants d'avoir encore leurs parents !!  
Pourquoi ne pas rapporter leurs créations le 24 mai lors d'un week-end plutôt que le 28 en pleine semaine !  
Nous avons choisi cette date par équité vis à vis des pères et par hasard du calendrier : les *English Days* ont été organisés en fonction du pont de l'Ascension.

Je pense que nous ne sommes pas les seuls à penser cela et que cette méthode choque. »

Deuxième retour :

« Bonjour,

Sauf erreur de ma part, la décision de ne pas faire un cadeau pour la fête des mamans ou des papas n'a pas été discutée en conseil de classe mais lors d'une réunion en début d'année scolaire où lors de votre proposition, plus de la majorité des parents présents étaient contre, vous aviez dit que vous deviez réfléchir.

Nous avons effectivement parlé de cette décision lors de la réunion sur la coopérative scolaire. Nous avons alors parlé de ne faire qu'un seul cadeau. Certains parents ont fait part à ce moment de leur déception. Mme Vachet avait attiré notre attention sur le fait que cela serait dommageable aux parents séparés. Nous avons alors réfléchi à une solution qui pourrait convenir à tout le monde : faire un cadeau autour d'une thématique, pouvant être partagé.

C'est une décision prise en conseil des maîtres. Les représentants des parents d'élèves et le conseil d'école n'a pas à choisir le contenu et l'organisation pédagogique des apprentissages.

Pour l'enfant qui a perdu son parent, qui vous dit qu'il ou elle n'aurait pas voulu déposer sur sa tombe sa création ?

Je vous rappelle que c'est s'immiscer dans la sphère privée des personnes. Vous punissez tous les enfants de l'école et par ricochet les parents.

Notre solution nous a justement permis de ne pas avoir à nous immiscer dans la sphère privée. Nous estimons ne pas punir les parents en leur faisant un cadeau.

La fête des mamans telle qu'elle se déroule aujourd'hui en France a été instaurée en 1950 de manière officielle, son origine est beaucoup plus ancienne. C'est une fierté pour les enfants d'offrir à leur maman ou à leur papa leur création faite à l'école et les parents sont tellement fiers d'eux et émus que les cadeaux faits à l'école sont gardés plusieurs décennies car ils ont une valeur sentimentale très forte.

Et vous voulez la remettre en question en privant les enfants de faire un cadeau à leur mère ?!

Allons plus loin, pourquoi faire une fête de l'école ? Il y a des enfants dans le monde qui n'ont pas accès à l'école.

Pourquoi faire Noël et Pâques ? Il y a des enfants musulmans et juifs, entre autres, qui ne les fêtent pas. → On ne les fête pas, l'école est laïque.

Pourquoi la galette des rois ? Nous sommes dans une République.

On peut aller loin comme ça.

La fête des mamans est une institution depuis très très longtemps et on y touche pas !

Pour ma part, le cadeau , je le récupère vendredi 24 mai. »

Nous avons signé ces « mots » dans les cahiers de liaison des enfants afin d'y accuser réception. Cependant, nous n'y avons pas répondu car nous avons estimé qu'il existait une façon plus respectueuse de nous poser ces questions. Nous avons fait part de ces deux retours à notre inspection.

## 2. Les collations matinales en maternelle

L'instauration d'une collation matinale a été l'objet de quelques plaintes de parents en début d'année. Ils étaient inquiets de son coût et sa qualité. Depuis, nous n'avons pas eu de retours négatifs.

Très appréciées par les enfants et les maîtresses, elles présentent cependant des limites : oubli de la part de quelques parents, goûter difficile à partager (Mmes Chenier et Pretot passent beaucoup de temps à les préparer), temps de récréation raccourci.

Afin d'avoir des collations plus faciles et plus rapides à distribuer, nous ferons circuler au début de l'année une liste précise de ce qui est autorisé, surtout pour les petits : fruits découpés, dénoyautés...

Les représentants des parents d'élèves aimeraient que les enseignantes demandent à tous les enfants de goûter avant de refuser le fruit.

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'interdiction des compotes personnelles pour cause d'égalité entre les enfants. Il faut, par contre, veiller à laisser aux enfants le choix entre plusieurs fruits. Les enfants n'aimant pas les fruits sont autorisés à ne pas participer financièrement.

Les parents d'élèves ont apprécié que les goûters d'anniversaire soient préparés en classe.

## 3. Matinées « bienvenue à l'école »

Peu de participation des parents, notamment en GS/CP.

Un parent en début d'année a remis en question leur quantité et leur qualité.

Il y en aura moins l'année prochaine, certainement une par période.

Mme Vairelles regrette de ne pas en avoir fait assez, malgré la qualité de la première matinée.

## 4. La fête de l'école

Comme précisé au début du conseil, nous avons beaucoup de volontaires pour organiser cette fête.

Elle se déroulera le samedi 29 juin : spectacle à 10h30 dans la cour de l'école puis fête dans le parc : barbecue, frites, buvette et quelques stands de jeux avec petits cadeaux à chaque jeu.

### Divers :

- Mise en cause de Mme Vairelles par un parent qui estime qu'il y a trop de devoirs, que la poésie est trop difficile et qu'il y a beaucoup d'évaluations.

Les représentants des parents d'élèves ne sont pas choqués par cette quantité de travail semblant correspondre au niveau des CM1 et CM2.

Mme Vairelles précise qu'elle sait ce qu'elle fait, forte de ses 7 ans d'expérience en CM1/CM2.

- Mme Pretot attire l'attention des représentants du SIVOS sur le portail de la cour de récréation de la partie élémentaire. En effet, celui-ci est descellé et semble pouvoir être forcé facilement.

- Eau courante : Il y a quelques coupures par an qui entraînent une eau trouble car les canalisations sont recouvertes de fer et de manganèse. C'est inévitable car le fer et le manganèse sont pompés en même temps que l'eau potable. Il faut éviter de boire l'eau dans ces moments-là, même si elle n'est pas dangereuse pour la santé.
  
- Service civique : Nous allons renouveler notre demande pour avoir un volontaire en service civique l'année prochaine. Nous proposerons une annonce à passer dans le bulletin communal.
  
- Les problèmes liés au sable sont toujours d'actualité.
  
- La demande d'ATSEM pour les GS/CP est toujours d'actualité.
  
- Les enseignantes proposent la constitution d'une association de parents d'élèves.